

**COMMISSION DES DROITS DE
L'HOMME DES NATIONS UNIES / IRAK**
**Déclaration publique d'Amnesty
International à la cinquante-neuvième
session de la Commission des droits de
l'homme des Nations unies**
Index AI : IOR 41/007/2003

Amnesty International a accueilli favorablement la proposition, faite par un groupe d'États membres, d'une séance spéciale de la Commission des droits de l'homme des Nations unies consacrée à l'Irak.

Amnesty International compte sur la Commission, principal organisme en charge de la promotion et de la protection des droits humains aux Nations unies, pour faire de cette séance spéciale l'occasion de traiter de toute urgence de l'impact de la guerre sur les droits humains et la situation humanitaire en Irak. L'organisation demande en particulier à la Commission :

- d'appeler toutes les parties au conflit à respecter pleinement le droit humanitaire international, notamment en ce qui concerne la protection des civils et des prisonniers de guerre ;
- d'inciter toutes les parties à recourir aux services de la Commission internationale d'établissement des faits, mise en place aux termes de l'article 90 du Protocole I des Conventions de Genève, pour enquêter sur toute violation présumée du droit international humanitaire ;
- d'appeler toutes les parties au conflit ainsi que tous les pays concernés à assurer une protection effective aux réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur du pays ;
- de veiller à ce que commencent dès à présent les préparatifs en vue du déploiement en Irak d'observateurs des droits humains des Nations unies, afin qu'ils puissent être sur place dès que des conditions de sécurité suffisantes seront réunies ;
- enfin, de veiller à ce que tout programme de reconstruction intègre les droits humains et tienne compte des préoccupations relatives à la situation de ces droits dans le pays,

ainsi que de la nécessité de faire appliquer la justice. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site www.amnesty.org